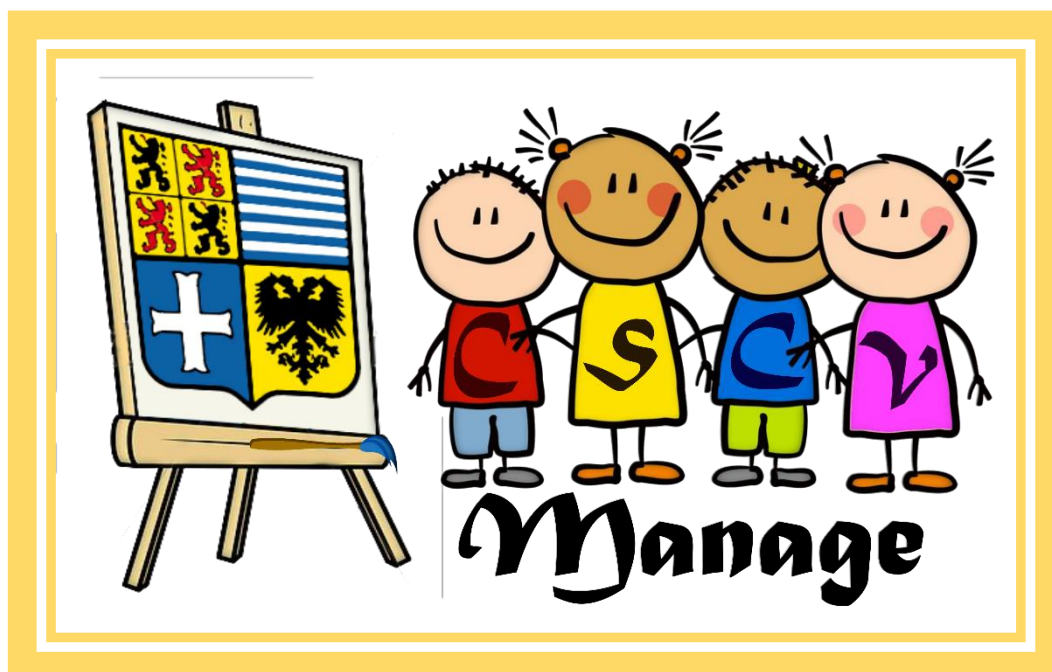


Centres Sportifs et Créatifs de Vacances



Centre de Vacances : Projet pédagogique 2026 – 2028.

Approuver par le Conseil communal en séance du 24/11/2025

Subventionnés par l'O.N.E

Direction : Inglisa Tania

Table des matières

1. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	3
1.1 POURQUOI ORGANISONS-NOUS UN CENTRE DE VACANCES ?	3
1.2 QUI ACCUEILLONS-NOUS ?	3
1.3 QUE SOUHAITONS-NOUS OFFRIR AUX ENFANTS ?	4
1.4 SOMMES-NOUS EN PHASE AVEC LE DÉCRET CENTRES DE VACANCES ?	4
2. LES MOYENS	9
2.1 LES INFRASTRUCTURES ET LE MATÉRIEL DISPONIBLES	9
2.2 L'AMÉNAGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE	9
2.3 LE MATÉRIEL MIS À LA DISPOSITION DES ENFANTS	10
2.4 LES ACTIVITÉS ET LE TEMPS LIBRE	10
2.5 LES TEMPS D'ACCUEIL LE MATIN, LES TEMPS DE DÉPART	12
2.6 L'ORGANISATION DES TEMPS DE REPAS	13
2.7 LES PARTENAIRES	13
2.8 L'ENVIRONNEMENT LOCAL	14
2.9 L'ESPRIT VACANCES	15
3. LES ENFANTS	16
3.1 LA PARTICIPATION DES ENFANTS	16
3.2 L'ORGANISATION DES GROUPES D'ENFANTS	16
3.3 L'ÉVALUATION AVEC LES ENFANTS	17
3.4 LES RÈGLES DE VIE	17
3.5 LE RESPECT DES RYTHMES	18
3.6 L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES	18
3.7 LES RELATIONS AVEC LES PARENTS	18
4. L'ENCADREMENT	19
4.1 LE SCHÉMA DE L'ENCADREMENT	19
4.2 LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENCADRANT	19
4.3 LA QUALIFICATION DES ENCADRANTS	20
4.4 LES RÔLES DE CHACUN	20
4.5 LA PRÉPARATION DE L'ACCUEIL	21
4.6 LA CONNAISSANCE DU PROJET D'ACCUEIL	22
4.7 L'ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN	22
4.8 L'ÉVALUATION	23

CSCV - Centre de vacances : Projet Pédagogique

1. Les objectifs pédagogiques

1.1 Pourquoi organisons-nous un centre de vacances ?

Depuis 1976, la commune de Manage met en place les Centres Sportifs et Créatifs de Vacances (CSCV), s'inscrivant ainsi dans une démarche éducative forte au cœur d'une région marquée par des difficultés socio-économiques. La commune a choisi d'orienter son projet pédagogique selon une politique sociale, convaincue de l'importance d'offrir aux enfants âgés de 3 à 12 ans des espaces de découvertes et de développement, à travers des activités sportives, créatives, ludiques et culturelles.

Les CSCV Manage placent chaque enfant au centre de leur démarche. L'objectif principal est de garantir que le temps des vacances soit pleinement consacré à l'amusement, à la détente, à la découverte de nouvelles activités et à la création de liens sociaux. Ainsi, chaque moment passé dans les centres est pensé pour favoriser l'épanouissement, le divertissement et l'opportunité pour les enfants de profiter de véritables temps de repos et de plaisir, essentiels à leur développement.

1.2 Qui accueillons-nous ?

Nous accueillons les enfants selon les modalités suivantes :

- ✓ De 3 à 12 ans dans le cadre de nos centres de vacances ;
- ✓ De 3 à 14 ans lors des stages sportifs et culturels.

1.3 Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?

Jouer, se divertir, apprendre, découvrir, tisser des relations et développer son autonomie sont des valeurs que nous souhaitons promouvoir au sein de nos centres de vacances. Ces dimensions sont essentielles au développement global de l'enfant. Conscients que certains enfants n'ont pas toujours l'opportunité de partir en vacances, nous accordons une importance particulière à la qualité et à la richesse des moments vécus dans nos structures, afin qu'ils constituent de véritables temps d'épanouissement et de découverte.

1.4 Sommes-nous en phase avec le décret centres de vacances ?

✓ Contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires

Les CSCV accueillent les enfants pendant les principaux congés scolaires, en leur proposant des semaines thématiques, comme Koh-Lanta, cinéma et magie, super-héros, contes et légendes, etc., alliant découvertes et activités variées. Nos centres sont ainsi ouverts tout au long des périodes suivantes :

- ✓ **Congés de détente** : une période de deux semaines durant laquelle les enfants peuvent profiter pleinement de nos activités.
- ✓ **Congés de printemps** : également étalés sur deux semaines, ces congés constituent une occasion supplémentaire de s'amuser, de se détendre et de tisser de nouveaux liens.
- ✓ **Congés d'été** : sur une durée de cinq semaines, nous offrons un programme riche qui permet aux enfants de vivre des vacances inoubliables, axées sur l'épanouissement, la créativité et la découverte.

En organisant nos activités sur ces différentes périodes, nous veillons à répondre aux besoins des familles et à garantir aux enfants des temps de plaisir et de développement tout au long de l'année scolaire.

- À noter que nos centres sont fermés les weekends et les jours fériés.

✓ Favoriser le développement physique

En complément à nos centres de vacances, nous proposons, **exclusivement durant les congés d'été**, des stages à thèmes, tels que la psychomotricité, le football, les activités multisports ou encore les sports de ballon.

Que ce soit dans le cadre des centres de vacances ou des stages à thématiques, les activités sportives ont pour objectif d'offrir aux enfants et aux jeunes une pratique physique variée, tout en favorisant la découverte de nouvelles disciplines.

La pratique sportive constitue un levier essentiel du développement global de l'enfant : elle contribue à une meilleure connaissance de son corps, à la conscience de l'espace, à l'apprentissage de l'esprit d'équipe ainsi qu'à la persévérance dans l'effort.

Pour les plus jeunes, les animateurs mettent en place des ateliers sportifs adaptés, basés sur des activités psychomotrices et rythmiques conçues en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Les enfants plus âgés bénéficient quant à eux d'animations quotidiennes d'initiation sportive, soutenues par un matériel pédagogique varié et ludique.

En parallèle, des grands jeux collectifs, adaptés à chaque groupe d'âge, sont organisés au minimum une fois par semaine.

Enfin, les rencontres sportives inter-centres offrent des moments privilégiés d'échange et de convivialité. Ces journées « inter-plaines » permettent aux enfants de partager des activités communes, de découvrir d'autres environnements et de renforcer la dimension sociale et collective du sport.

✓ Favoriser la créativité, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions

À travers la créativité, le but est de favoriser l'expression individuelle de chaque enfant, tout en utilisant le groupe comme espace de soutien et de dynamisme. En observant les besoins et attentes qui émergent chez les enfants, il devient possible d'y répondre efficacement et de proposer de nouvelles pistes pour valoriser leur production, encourager la créativité et stimuler les échanges.

Un enfant éduqué à travers la créativité développera des compétences telles que la capacité à résoudre des conflits, à trouver des solutions, à s'exprimer aisément, à avoir confiance en lui, à explorer et à inventer continuellement.

Les activités créatives peuvent prendre différentes formes : chants, contes, danses, découverte de la nature, bricolages (travaux artistiques, peinture aux doigts, masques, graffiti, etc.), improvisation théâtrale, etc. Ce qui compte avant tout n'est pas le résultat final, mais le chemin parcouru et le plaisir ressenti par l'enfant lors de l'activité.

Afin de permettre à l'enfant de construire progressivement son esprit critique, nous proposons également des visites et animations culturelles extérieures. À travers ce panel d'activités, notre objectif est d'offrir aux jeunes vacanciers un véritable bagage culturel qu'ils conserveront toute leur vie, tout en leur permettant de développer le sens de la tolérance et du respect des différences.

✓ Favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle

Pour favoriser une expérience positive face aux nouveautés (personnes, lieux, habitudes, activités, ...), nous accordons une attention particulière à l'accueil des enfants, dès le matin et lors des regroupements en petits groupes.

- ✓ Les enfants de 3-5 ans bénéficient d'espaces adaptés à leurs besoins : classes maternelles, sanitaires, salle de sieste et cour de récréation.

✓ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

De manière générale, le jeu constitue un outil essentiel de développement social. Il permet à l'enfant de construire sa relation à l'autre, d'expérimenter la coopération et de s'intégrer dans un groupe.

Ainsi, nous veillons à proposer une variété de jeux collectifs favorisant la **socialisation**, la **communication** et le **respect mutuel**.

À travers ces activités, notre objectif est de permettre à chaque enfant de :

- ✓ S'intéresser aux autres et développer l'ouverture à autrui ;
- ✓ Adopter une attitude d'écoute bienveillante et respectueuse ;
- ✓ Dialoguer, échanger et partager ses idées ;
- ✓ Reconnaître les différences et les similitudes entre sa propre réalité et celle des autres, tout en développant l'empathie ;
- ✓ Concilier ses goûts, besoins et intérêts avec ceux du groupe ;
- ✓ Agir avec fair-play, dans le respect de soi et des autres ;
- ✓ Gérer et résoudre les conflits de manière constructive ;
- ✓ Identifier et exprimer ses besoins, émotions, sensations et préférences ;
- ✓ Poser des choix en cohérence avec son identité et ses valeurs ;
- ✓ Prendre des initiatives et s'affirmer avec confiance ;
- ✓ Argumenter, exprimer son opinion et défendre ses convictions ;
- ✓ Porter un regard critique sur soi et sur ses réalisations ;

- ✓ Accueillir le changement et faire preuve d'adaptation ;
 - ✓ Développer la connaissance de soi et la confiance en ses capacités ;
 - ✓ S'engager, persévérer et assumer ses responsabilités ;
 - ✓ Coopérer, travailler en équipe, négocier et participer à des projets communs ;
 - ✓ Comprendre, co-construire et respecter les règles de vie collective ;
 - ✓ Exercer un rôle actif et responsable en tant que citoyen au sein d'une société démocratique ;
 - ✓ Adopter une attitude réfléchie et responsable dans l'utilisation de biens et de services.
-
- ✓ Respect des convictions idéologiques, religieuses, philosophiques des enfants et des parents

Toute personne, enfant ou famille, est accueillie dans le respect de ses convictions idéologiques, religieuses, philosophiques et politiques.

✓ Agir en toute sécurité dans son environnement

L'apprentissage des règles de prudence constitue un élément essentiel du développement de l'autonomie et de la sécurité de l'enfant, que ce soit au sein du centre de vacances ou lors des activités extérieures.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de comprendre, d'adopter et d'appliquer des comportements sécuritaires adaptés à chaque contexte.

Ainsi, nous veillons à ce que les enfants puissent :

- ✓ Identifier, analyser et évaluer les risques d'accident dans tout nouvel espace de jeu ;
- ✓ Adopter une attitude prudente dans les différentes situations ludiques ;
- ✓ Être attentif aux dangers liés à l'environnement, tels que les escaliers, les fenêtres ou les obstacles présents dans le lieu d'activité ;
- ✓ Utiliser le matériel de jeu ou sportif de manière sécurisée, en respectant les consignes et en vérifiant sa conformité ;
- ✓ Connaître et appliquer les règles de prudence liées à la circulation sur la voie publique ;
- ✓ Développer des habiletés pratiques pour circuler en sécurité en tant que piéton ;

- ✓ Acquérir les réflexes nécessaires à un comportement responsable dans les transports en commun ;
- ✓ Observer, analyser et comprendre les situations de circulation lors de chaque déplacement ;
- ✓ Circuler sur la voie publique en toute sécurité et autonomie.

✓ Être soucieux du bien-être et de la sécurité

La satisfaction des besoins primaires — **manger, boire, se reposer et se soigner** — constitue une condition essentielle au **bien-être** et au **bon déroulement** des activités au sein du centre de vacances.

Nous veillons à ce que chaque enfant puisse évoluer dans un environnement sain, sécurisant et respectueux de son rythme personnel.

Dans cet objectif, nous nous engageons à :

- ✓ **Respecter le rythme de vie des enfants**, tant dans l'organisation des journées et des animations que dans les temps de repos et de sieste, en particulier pour les enfants de 3 à 5 ans ;
- ✓ **Aménager un espace calme et distinct** dédié aux temps de sieste, propice à la détente et au sommeil ;
- ✓ **Garantir des temps de repas sereins**, dans une ambiance conviviale et apaisée ;
- ✓ **Mettre de l'eau à disposition en permanence**, notamment lors des périodes de forte chaleur ;
- ✓ **Connaître les besoins spécifiques de chaque enfant** grâce à une *fiche santé* mentionnant les éventuelles allergies, particularités comportementales, types d'enseignement, handicaps ou autres éléments utiles à la prise en charge individuelle ;
- ✓ **Disposer d'un espace "infirmerie" adapté**, équipé d'un lit, d'un point d'eau et d'une trousse de secours conforme aux normes en vigueur ;
- ✓ **Assurer une surveillance constante** de tout enfant présentant une difficulté ou un malaise, et **informer immédiatement la famille** dans les plus brefs délais.

2. Les moyens

2.1 Les infrastructures et le matériel disponibles

Les CSCV Manage organisent chaque année leurs activités dans une école de l'entité.

Les locaux sont adaptés à l'âge des enfants et assurent leur sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les CSCV sont proches des bibliothèques communales, ce qui permet une collaboration. Les bibliothécaires organisent pour nos jeunes des activités telles que :

- ✓ Lecture dirigée ;
- ✓ Lecture et découverte en temps libre.

2.2 L'aménagement de l'infrastructure

Les Centres de Vacances disposent d'infrastructures variées et fonctionnelles permettant d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions :

- Un espace d'accueil (secrétariat) ;
- Des locaux attribués à chaque groupe d'enfants ;
- Un local sieste pour le repos des plus jeunes ;
- Deux réfectoires distincts, adaptés aux groupes d'âge (3-5 ans et 6 ans et plus) ;
- Deux cours de récréation spacieuses et séparées selon les tranches d'âge ;
- Un préau couvert favorisant les activités extérieures en toute saison ;
- Une salle de psychomotricité dédiée au développement moteur et sensoriel ;
- Une salle omnisports pour les activités physiques et collectives ;
- Une agora permettant les rassemblements et animations de groupe ;
- Un local réservé à l'équipe d'animation ;
- Un bureau dédié à la gestion administrative, jouté d'un coin infirmerie ;
- Une réserve de matériel destinée aux activités.

✓ **Le service de maintenance communal entretient les locaux
quotidiennement.**

2.3 Le matériel mis à la disposition des enfants

Un large éventail de matériel est mis à disposition pour les activités manuelles (gouaches, pyrogravure, perles, etc.) ainsi que pour les activités sportives (uni-hoc, base-ball, divers ballons, tennis de table, etc.), sans omettre le matériel audiovisuel. Un budget spécifique est alloué chaque année à l'acquisition de nouveaux équipements.

Un car communal est disponible pour organiser un circuit permettant la prise en charge des enfants de l'entité manageoise. Ce service facilite leur transport vers le centre de vacances le matin, puis vers leur domicile l'après-midi, entre 15h30 et 16h45.

Δ Ce dispositif de ramassage est proposé exclusivement durant les congés d'été.

Pendant cette période estivale, le car communal demeure accessible tout au long de la journée. Ainsi, les responsables de centres et moniteurs peuvent organiser facilement des sorties extérieures pour les jeunes vacanciers (parcs, visites, etc.).

2.4 Les activités et le temps libre

Activités :

De 9h à 15h30 (accueil dès 8h30, jusqu'à 16h).

Garderies payantes :

7h-8h30 et 16h-17h.

Centres de vacances :

- Activités dans les plaines de jeux pour enfants de 3 à 12 ans.
- Des stages thématiques, sportifs ou culturels, sont proposés durant la période estivale pour les enfants de 3 à 5 ans (stage axé sur la psychomotricité) ainsi que pour ceux âgés de 6 à 14 ans (par exemple : football, multisports, sports de ballon, etc.).

Nos journées d'activités proposent une programmation variée et multidisciplinaire :

- ✓ Activités ludiques : jeux, parcs d'animation, sorties, etc.
- ✓ Activités physiques : pratiques sportives diverses et adaptées à tous les participants.
- ✓ Ateliers créatifs : activités artistiques et musicales, entre autres.
- ✓ Expressions corporelle et orale : séances de théâtre et techniques d'expression.
- ✓ Découvertes culturelles : visites d'expositions, interventions de personnes-ressources, etc.
- ✓ Initiatives citoyennes : élaboration de chartes au sein des équipes et des groupes pour garantir l'intégration et le respect de chaque personne.

Le temps libre :

Les enfants bénéficient de temps libre de 8h30 à 9h, de 12h à 13h et de 15h30 à 16h. Les périodes d'accueil sont prévues de 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 17h00, pendant lesquelles ils peuvent pratiquer des jeux libres, suivre des activités proposées ou simplement se reposer. Un espace dédié est aménagé pour ces accueils et, selon la fréquentation ou la météo, l'accès à la cour de récréation pourra être autorisé avant 8h30, notamment en été.

Du temps pour chacun :

- ✓ **Pour les 3 – 5 ans**, les animateurs aménagent l'espace avec différents coins dédiés au jeu symbolique. Ainsi, pendant les temps calmes et les après-midis, où l'accent est mis sur la détente (l'attention et l'énergie étant sollicitées le matin), les enfants peuvent librement exprimer leur créativité et leur imagination.
- ✓ **Pour les 6 – 9 ans**, l'animateur propose aux enfants du matériel adapté pour stimuler leur imagination ou simplement leur permettre de savourer l'instant présent. Chacun peut alors choisir une activité à explorer ou rejouer une animation qu'il a particulièrement aimée.
- ✓ **Pour les 10 – 12 ans**, les animateurs mettent l'accent sur les bénéfices du travail en équipe. À cet âge proche de l'adolescence, il devient parfois complexe de satisfaire les attentes des plus grands. L'équipe d'encadrement est ainsi invitée à faire preuve d'écoute envers chaque jeune, en tenant compte de leurs besoins et envies variées, tout en s'affirmant sans rigidité.

Pour éviter la monotonie souvent dénoncée par les jeunes eux-mêmes, la préparation des activités se fait de manière collective afin de valoriser les compétences de tous. Des outils sont mis à disposition par la coordination pour permettre aux animateurs de diversifier au mieux leurs propositions tout au long de la journée.

2.5 Les temps d'accueil le matin, les temps de départ

Le matin :

Un membre de l'équipe administrative accueille les enfants et leurs parents afin d'effectuer le pointage des présences quotidiennes, de transmettre les informations pertinentes et la documentation nécessaire, ainsi que de répondre aux questions des familles. Un espace d'accueil spécifique est prévu pour les enfants arrivant de bonne heure. Les accompagnants sont présents dès l'ouverture du centre (07h00) et ont pour mission principale d'assurer un accueil structuré des enfants :

- ✓ Assistance au petit-déjeuner pour ceux arrivant très tôt ;
- ✓ Proposition de temps de repos pour les enfants qui le souhaitent ;
- ✓ Organisation d'activités adaptées telles que le dessin, les jeux de construction, le chant ou la danse, jusqu'au rassemblement général.

À la fin des activités :

Les parents sont invités à venir chercher leurs enfants à partir de 15h30. Entre 15h30 et 16h00, les enfants sont regroupés dans la cour principale où ils peuvent jouer sous surveillance en attendant leur retour auprès de leurs parents. La sortie s'effectue de façon organisée, supervisée et sécurisée par un membre responsable de l'équipe d'encadrement.

En période estivale, pour les jeunes vacanciers utilisant le service de car communal, un rassemblement est effectué dans une zone réservée à cet usage. L'objectif est d'assurer aux enfants une prise en charge sécurisée avant leur départ en famille (contrôle de présence, passage aux sanitaires, puis accompagnement collectif vers le car communal).

À partir de 16h00, le service d'accueil (garderie) est assuré. Les jeunes vacanciers sont alors pris en charge par des animateurs et/ou accompagnants, sous la supervision d'un responsable des CSCV, jusqu'à 17h00. Les enfants ont la possibilité de participer aux différentes activités proposées lors du temps d'accueil (dessin, bricolage, jeux de construction, etc.) ou de profiter de la cour de récréation pour des jeux libres ou des animations encadrées par un accompagnant.

La sieste :

Un espace dédié à la sieste est mis à disposition chaque après-midi, afin que chacun puisse s'y reposer dans les meilleures conditions. Des accompagnants se chargent d'assurer le bien-être des enfants pour rendre ce moment agréable.

Pour garantir un temps de repos paisible, les jeunes enfants sont autorisés à apporter un objet transitionnel comme un doudou ou une couverture.

2.6 L'organisation des temps de repas

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les animateurs rejoignent leur local vers 11h30 afin de partager collectivement le repas de midi avec les enfants.

Avant chaque temps de repas ou de collation, les tables sont dégagées et nettoyées afin de garantir un environnement propre et agréable.

Pendant le repas, les animateurs veillent à ce que chaque enfant dispose d'un repas équilibré et sain, en limitant la consommation d'aliments peu adaptés tels que les chips, les sodas ou les bonbons.

Dans le cas où un enfant n'aurait pas de repas, les animateurs en informent immédiatement un membre du staff des CSCV.

Un responsable prend alors contact avec la famille pour les avertir de la situation.

Si les parents ne sont pas en mesure d'apporter un repas, et avec leur accord explicite obtenu par téléphone, un sandwich pourra être exceptionnellement commandé pour l'enfant afin de répondre à ses besoins alimentaires.

2.7 Les partenaires

Nos partenaires sont :

- Le Foyer culturel, qui propose des séances de cinéma adaptées à nos publics.
- Les bibliothèques communales, qui accueillent nos enfants pour des activités de lecture encadrée ou en autonomie.
- Différents groupements locaux, permettant une participation active à la vie culturelle de l'entité manageoise.
- Anim'Hainaut, centre dédié à la formation de nos animateurs.
- Le CPAS de Manage :
 - Mise à disposition du personnel sous contrat Art. 60, jouant le rôle d'accompagnant au sein des groupes d'enfants ;
 - Mise en place de solutions financières destinées aux familles ne pouvant s'acquitter des frais liés aux CSCV.

2.8 L'environnement local

Les Centres de Vacances s'appuient sur un environnement riche et varié, offrant de nombreuses opportunités d'apprentissages, d'explorations et de découvertes.

Sur le site, nous bénéficions :

- ✓ D'une agora favorisant les rassemblements et les activités collectives ;
- ✓ De deux vastes cours de récréation distinctes, permettant un aménagement adapté aux tranches d'âge (3-5 ans et 6 ans et plus) ;
- ✓ D'une salle de psychomotricité dédiée au développement moteur et sensoriel ;
- ✓ De l'accès au Complexe Sportif du Scailmont comprenant une salle omnisports, un dojo et un terrain de football synthétique ;
- ✓ Le Foyer culturel, qui met à disposition des espaces supplémentaires pour nos animations.

À proximité immédiate du centre, nous avons la chance de pouvoir exploiter un cadre naturel et culturel particulièrement inspirant :

- ✓ Les bibliothèques communales, supports à la curiosité, à l'imaginaire et au plaisir de lire ;
- ✓ Le Parc de Mariemont ainsi que son musée, lieux de découverte du patrimoine naturel et culturel ;
- ✓ Le Bois de Mariemont et le Bois du Scailmont, parfaits pour les activités d'orientation, d'aventure et de sensibilisation à l'environnement ;
- ✓ Les plaines de jeux extérieures et les espaces verts communaux, invitant au jeu libre et aux explorations en plein air.

2.9 L'esprit vacances

Notre mission est d'offrir aux enfants des vacances à la fois ludiques et enrichissantes, favorisant les rencontres et la création de souvenirs durables. Nous accordons une attention particulière à la qualité et à la valeur de ces moments, afin de susciter le désir de renouveler cette expérience chaque année au sein des CSCV.

Au sein de nos centres, nous veillons à accorder à chaque enfant une place significative. La participation active et l'engagement des enfants dans les activités proposées constituent pour nous un indicateur de réussite.

Nos actions visent à marquer positivement le séjour des jeunes vacanciers, notamment par la découverte du plaisir du jeu et des dynamiques constructives qui y sont associées. Par ailleurs, nos méthodes d'animation sont conçues pour encourager les plus jeunes à envisager, à terme, un engagement futur en tant qu'encadrants au sein de nos structures.

3. Les enfants

3.1 La participation des enfants

Inscriptions :

- Préinscription :

Les parents sont invités à inscrire leur(s) enfant(s) dès l'ouverture des inscriptions, soit environ un mois avant le début des centres de vacances.

- Modalités hebdomadaires :

Le nombre de places est limité à 100 enfants par semaine durant les congés de détente et de printemps et à 200 enfants par semaine pendant les congés d'été. Les inscriptions seront clôturées une fois la capacité maximale atteinte. Toutefois, une liste d'attente sera constituée selon l'ordre d'arrivée. En cas de désistement ou d'annulation, nous nous engageons à reprendre contact avec les familles, dans le strict respect de cet ordre.

Pour bénéficier du remboursement de la mutuelle ainsi que de la réduction fiscale, des attestations officielles seront transmises à chaque famille au cours du mois d'août pour l'année civile en cours.

Adaptations financières :

Sous réserve de l'approbation de la direction et du service des finances, des mesures financières pourront être proposées aux familles ne pouvant s'acquitter des CSCV (telles que l'intervention du CPAS ou l'établissement d'un plan de paiement).

3.2 L'organisation des groupes d'enfants

Les inscriptions anticipées nous permettent de constituer des groupes homogènes de 20 à 25 enfants selon leur âge approximatif, ce qui facilite l'organisation et la gestion de la semaine par l'équipe encadrante.

Les enfants sont répartis en **groupes selon des tranches d'âge***, afin de constituer des groupes homogènes, conformément aux normes de l'ONE.

Chaque groupe porte un nom spécifique : Chenilles, Papillons, Coccinelles (ce dernier ouvre uniquement pendant les congés d'été), Tortues, Dauphins (ce dernier ouvre selon le nombre d'inscriptions), Koalas, Pandas, Zèbres et Lions (les deux derniers ouverts uniquement pendant les congés d'été).

***Note :** La répartition par tranche d'âge ne signifie pas que tous les enfants ont le même âge exact. Il s'agit d'un regroupement sur une fourchette d'âge, conformément aux normes de l'ONE, permettant d'assurer que les enfants présentent des capacités et des besoins similaires. Cette organisation facilite l'encadrement, renforce la sécurité et favorise la cohésion au sein de chaque groupe.

Pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement, les arrivées tardives et les départs anticipés ne sont pas autorisés. Toutefois, une dérogation est possible pour les rendez-vous médicaux, à condition que les responsables aient été prévenus à l'avance et qu'un justificatif soit fourni.

Les enfants ayant un rendez-vous médical dans la matinée pourront être accueillis uniquement à l'heure du diner, après avoir obligatoirement signalé leur arrivée au secrétariat. De même, ceux qui doivent quitter les CSCV pour un rendez-vous en après-midi devront partir pendant la pause de midi, en passant également par le secrétariat.

3.3 L'évaluation avec les enfants

Les moniteurs offrent aux enfants l'opportunité de s'exprimer sur les expériences vécues au cours de la journée ou de la semaine. Cette démarche favorise l'intégration de chaque enfant au sein du groupe et garantit qu'il soit écouté.

3.4 Les règles de vie

En début de période, il est recommandé que nos animateurs établissent les règles fondamentales afin de définir un cadre pour leur groupe. Dans cette optique, chaque animateur référent doit élaborer, rédiger et signer une charte avec tous les enfants et encadrants de son groupe.

Lors de la réunion du personnel, les animateurs pourront organiser une séance de brainstorming sur les « Règles de vie aux CSCV ». Ce temps d'échange vise à harmoniser en grande partie les règles applicables à l'ensemble des groupes.

3.5 Le respect des rythmes

Dans un souci d'organisation optimale de la journée, il est demandé à chaque animateur, référent de groupe, de tenir quotidiennement un cahier d'activités. Toutefois, il est essentiel que le rythme des enfants soit respecté ; ainsi, les animateurs disposent de la flexibilité nécessaire pour adapter, modifier ou remplacer une activité en fonction de la dynamique du groupe et des besoins observés.

Chaque animateur est assisté par un aide-animateur et/ou un accompagnant, ce qui permet à chaque enfant qui en exprime le besoin de s'isoler temporairement du groupe tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé.

3.6 L'accueil des enfants à besoins spécifiques

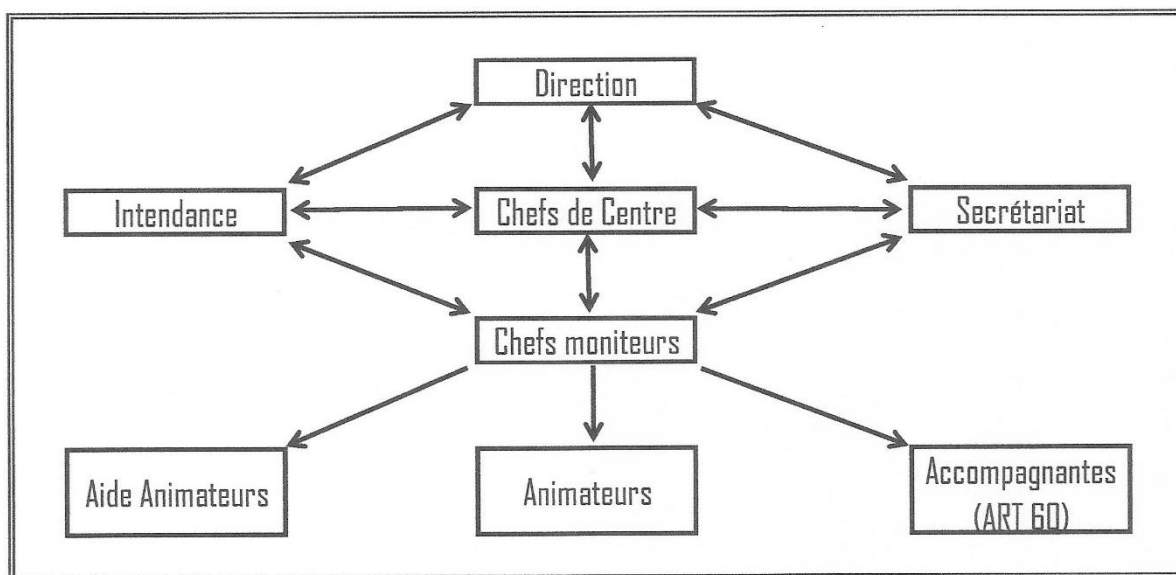
Lors d'une demande d'inscription concernant un enfant à besoins spécifiques, nous procédons à une évaluation de la situation afin de garantir l'accueil du jeune dans des conditions optimales. En tant que responsables des CSCV, nous accordons une importance particulière à la diversité et à l'inclusion, avec pour objectif de favoriser la participation de chacun à une société juste et équitable pour tous.

3.7 Les relations avec les parents

Un accueil personnalisé est réservé aux parents et aux enfants afin de leur permettre d'exprimer facilement leurs remarques, demandes ou inquiétudes. Le R.O.I., qui encadre nos centres de vacances, est clairement affiché à l'accueil, disponible à l'administration communale et accessible sur le site internet communal. Un organigramme illustré par des photos présente, à l'entrée, tous les membres de l'équipe, du staff aux encadrants, ce qui offre une vue d'ensemble succincte de l'équipe CSCV aux parents et aide les familles à se familiariser avec les personnes responsables de leur(s) enfant(s).

4. L'encadrement

4.1 Le schéma de l'encadrement



4.2 Le recrutement du personnel encadrant

L'Administration communale de Manage confie l'organisation de ses centres de vacances à des professionnels expérimentés. Le processus de sélection du personnel est rigoureux et non aléatoire. Un appel à candidatures est diffusé par différents canaux médiatiques (site internet communal, réseaux sociaux, brochure extra-scolaire, etc.), invitant les personnes intéressées à soumettre leur dossier, disponible auprès de la direction des CSCV ou via l'administration communale.

Afin d'assurer la stabilité des équipes, la direction contacte individuellement le personnel ayant donné entière satisfaction lors de l'évaluation précédente. L'ensemble des candidatures reçues fait l'objet d'une analyse approfondie et d'un classement en fonction des postes à pourvoir.

La sélection privilégie, outre la qualification, l'ancienneté, témoignant d'une fidélité et d'un engagement continus au sein des CSCV. La direction veille également à intégrer de nouveaux membres prometteurs, afin de garantir le renouvellement et l'avenir des équipes.

Le staff principal se compose d'instituteurs(trices) du primaire et de la maternelle, d'éducateurs, de professeurs d'éducation physique et d'autres enseignants, tous ayant une expérience préalable dans les centres de vacances en tant qu'aide-animateurs, animateurs ou même anciens participants. Cette approche permet de constituer une équipe dynamique et engagée au service des enfants.

4.3 La qualification des encadrants

Nos encadrants possèdent des profils variés et complémentaires :

- ✓ Titulaires d'un bachelier à orientation éducative ou pédagogique (instituteurs, professeurs, éducateurs, psychologues, etc.) ;
- ✓ Étudiants en cours de formation dans ces domaines ;
- ✓ Détenteurs d'un diplôme ou brevet d'animateur reconnu par l'ONE, la HCT ou les mouvements de jeunesse ;
- ✓ Anciens participants ayant acquis une solide expérience au sein de nos centres et accédant à leur tour au rôle d'animateur après plusieurs années d'engagement.

4.4 Les rôles de chacun

L'équipe « bureau », composée des chefs de centre, chefs moniteurs et du secrétariat, a pour missions :

- ✓ De gérer l'ensemble des tâches administratives liées au fonctionnement du centre de vacances ;
- ✓ De mettre leur expérience et leur formation au service de l'équipe d'animation ;
- ✓ D'assurer le bon déroulement des activités et le bon fonctionnement général du centre ;
- ✓ De gérer et encadrer l'équipe d'animateurs, de superviser la mise en œuvre des activités ainsi que l'application du projet pédagogique ;
- ✓ D'évaluer régulièrement, avec les animateurs, le fonctionnement du centre et la qualité des animations proposées.

L'équipe d'animation, composée des moniteurs, aides-moniteurs, stagiaires, accompagnateurs et bénévoles, a pour missions :

- ✓ De préparer les activités et de sélectionner le matériel adapté à l'âge des enfants, au lieu et à la nature de l'activité, en veillant toujours à la sécurité ;
- ✓ De favoriser l'épanouissement de chaque enfant à travers les activités proposées ;
- ✓ D'être attentif à l'intégration de tous les enfants afin que chacun trouve sa place au sein du groupe ;
- ✓ De permettre un temps d'échange avec les enfants à propos des activités, afin d'en améliorer le contenu et le déroulement si nécessaire.

4.5 La préparation de l'accueil

Avant l'ouverture de nos centres, des réunions sont organisées avec l'ensemble du personnel afin de définir les objectifs opérationnels : coordination interne, aménagement des espaces, répartition des tâches ainsi que clarification des rôles et missions (animateurs, stagiaires, accompagnants, bénévoles). Ce temps de travail collectif permet également de déterminer un thème ou un fil conducteur qui mobilisera tant les équipes d'animation que les enfants accueillis.

Le personnel est ensuite convié sur les sites d'accueil afin de procéder à une visite approfondie des installations, notamment du local matériel, pour garantir une parfaite connaissance de l'ensemble des ressources disponibles. Des ressources documentaires sont parallèlement mises à leur disposition, offrant un large éventail d'idées d'activités adaptées aux différents groupes d'âge.

Avant le démarrage, chaque animateur prend connaissance du groupe d'âge auquel il sera affecté, conformément à ses préférences et compétences. Les réunions préparatoires visent également à affiner les objectifs pédagogiques, qu'il s'agisse des activités destinées aux plus jeunes, des temps libres pour les moyens, ou encore du développement du travail collaboratif chez les plus âgés.

Lors de l'ouverture des plaines, une fois la constitution des groupes finalisée, les moniteurs se voient remettre leur fiche de présence et un document récapitulant les informations essentielles concernant les enfants (allergies, problèmes de santé spécifiques, régimes alimentaires, jugements relatifs à l'autorité parentale en cas de séparation, consentements audiovisuels).

La feuille de présence doit être renseignée chaque matin et transmise au bureau avant 9h30. En cas de sortie hors des locaux du CSCV, une copie de cette fiche est remise à l'animateur référent du groupe.

En cas de modification de la composition des équipes, une réunion de passation est organisée pour assurer la continuité des activités et la transmission des informations pertinentes. Les animateurs partagent leurs observations sur les groupes pris en charge et le personnel fait état des événements notables ainsi que des décisions prises et appliquées.

4.6 La connaissance du projet d'accueil

Le projet pédagogique mis en place résulte d'un travail collaboratif entre les responsables et l'ensemble des personnes rencontrées sur le terrain, tels que les animateurs, l'inspection ONE ou encore le responsable HCT. Les CSCV Manage souhaitent répondre aux attentes des familles. À l'occasion de la réunion de préparation, le projet d'accueil est présenté à tous les membres de l'équipe encadrante, notamment les aide-animateurs, animateurs, accompagnants ART60 et bénévoles.

4.7 L'accompagnement de terrain

Chaque année, nous accueillons, en partenariat avec Anim'Hainaut (SEPEJ), des jeunes de 16 ans et plus en formation d'animateur. Pendant les congés de détente, de printemps et d'été, nous recevons également des stagiaires, animateurs, auxiliaires de l'enfance, etc., pour leur permettre de réaliser leurs stages pratiques.

Au sein des CSCV Manage, nous mettons un point d'honneur à renforcer les compétences des stagiaires afin qu'ils deviennent des animateurs qualifiés. Pour cela, une équipe de moniteurs expérimentés et polyvalents encadre leur parcours. Le chef de centre et les chefs moniteurs assurent un suivi personnalisé : ils guident, accompagnent et conseillent les apprentis animateurs tout au long de la journée, pour garantir le bon déroulement des activités.

Grâce à cette collaboration, les stagiaires acquièrent une solide préparation avant leur second stage d'été. Après avoir validé leur stage, ils peuvent ensuite postuler pour animer dans nos centres de vacances, que ce soit sur la plaine de jeux ou lors des stages à thèmes.

4.8 L'évaluation

Durant la période de prestation, chaque membre du personnel fait l'objet d'un accompagnement régulier lors de la présentation de ses activités. Cette démarche vise à permettre au staff d'établir un rapport d'évaluation initial, suivi d'une rencontre axée sur une évaluation formative avec les animateurs. L'objectif est d'assurer un encadrement optimal de l'équipe, favorisant l'amélioration continue des pratiques professionnelles, la sécurité, le confort, ainsi qu'une dynamique positive au sein du groupe. Les chefs moniteurs procèdent à des échanges constructifs et individualisés pour analyser, avec la personne concernée, ses points forts et axes d'amélioration potentiels, en vue d'élaborer ensemble des pistes de progression. Une démarche d'auto-évaluation est également encouragée auprès des membres de l'équipe.

Le staff organise quotidiennement des réunions et mises au point afin de communiquer les consignes, diffuser les informations utiles, rappeler les règles et objectifs, et redéfinir le rôle, les tâches et missions de chacun.

Tania Inglisa

Directrice Centres Sportifs et Créatifs de Vacances de Manage.